

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 18 septembre 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 25 septembre 2023

### ETUDES ET PROJETS NEUFS - AVENANT N°3 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉNOVATION ET L'EXTENSION DU CENTRE D'EXPLOITATION DES MOBILITÉS DÉCARBONÉES DU NIORTAIS

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, François GIBERT à Sébastien MATHIEU, Christophe GUINOT à Emmanuel EXPOSITO, Thibault HEBRARD à Rose-Marie NIETO, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Gérard LEFEVRE à Florent SIMMONET, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Michel PAILLEY à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Philippe TERRASSIN, Valérie VOLLAND à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### **Titulaire absent suppléé :**

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

#### **Titulaires absents :**

Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD.

#### **Titulaire absent excusé :**

Gérard LABORDERIE.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Sonia LUSSIEZ

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 079-200041317-20230925-C\_\_27\_09\_2023-DE



C- 27-09-2023

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023**

#### **ETUDES ET PROJETS NEUFS - AVENANT N°3 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉNOVATION ET L'EXTENSION DU CENTRE D'EXPLOITATION DES MOBILITÉS DÉCARBONÉES DU NIORTAIS**

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le marché de maîtrise d'œuvre 2022013, attribué à l'équipe : Agence d'architecture DLW (architecte mandataire), OTE Ingénierie (BET structure et fluides), OTELIO (Environnement), INGENIERIE TUGEC (VRD) et DRS (Assistance dans le choix des équipements et matériels spécifiques à l'exploitation).

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 12 décembre 2022 arrêtant à l'issue de l'APD le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre au montant de 985 180,62 € HT et le coût prévisionnel des travaux au montant de 7 855 647 € HT – valeur septembre 2022.

Considérant que lors de la phase DCE, des modifications ont dû être intégrées à l'opération principalement pour des raisons d'aléas (niveau de la nappe d'eau dans le sol très haut nécessitant la mise en place de bassins de rétention enterrés complémentaires) pour un montant de 92 500 € HT et pour l'intégration aux travaux du dépôt, pour des raisons de phasage, de prestations en infrastructure pour la station GNV (travaux génie civil, mobilier supplémentaire, massifs béton pour pistolets GNV), pour un montant de 136 000 € HT ainsi que pour les ombrières photovoltaïques (massifs béton et fourreaux) pour un montant de 55 025 € HT. Enfin, l'ajout de prises extérieures, compléments sur le laveur HP et pavés de réemploi sont aussi ajoutés pour un montant de 10 500 € HT.

Le coût prévisionnel des travaux complémentaires qu'il a été nécessaire d'ajouter à l'étude s'élève à 294 025 € HT (valeur janvier 2021).

Par ailleurs, afin de permettre une meilleure coordination du chantier et d'interface avec les lots bâtiments, les lots Equipements de lavage, levage bus, passerelles et distribution d'huiles dont le montant est estimé à 341 000 € HT (valeur janvier 2021) sont intégrés aux marchés de travaux.

Compte tenu de l'impact de ces modifications sur les missions du maître d'œuvre, un avenant n°3 pour une rémunération complémentaire de 33 050 € HT est nécessaire, portant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 1 018 230,62 € HT, soit une augmentation de 3,4 %.

Vu l'avis de la commission d'Appel d'Offres ;

Le budget de l'opération prévue dans l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP) permet d'intégrer cet avenant n°3.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve et autorise la signature de l'avenant n° 3 au marché de maîtrise d'œuvre et toutes les pièces s'y rapportant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Sonia LUSSIEZ**

**Claude BOISSON**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**